Compostage auprès des gros producteurs

Cadre de restitution : Programme Local de Prévention

CARTE D'IDENTITÉ DE L'ACTEUR ET SON TERRITOIRE

Sictoba
la Gare

LEFAUCHEUX
France-Noëlle
Auvergne-Rhône-Alpes
france-noelle.lefaucheux@ademe.fr

Mots-clés: Espace privé ENTREPRISE, PREVENTION DES DECHETS, BIODECHET, CONTENEUR

CONTEXTE

Description du contexte de l'action:

En 2007, à la suite d'un MODECOM, mode de caractérisation des différents déchets, qui avait permis de constater que 25% des déchets enfouis à la décharge de Grospierres (Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux) étaient des fermentescibles, le SICTOBA a commandé une étude pour la mise en place d'une opération de généralisation du compostage.

Ce projet était en accord avec la ligne directrice du syndicat de s'efforcer de traiter les déchets au plus près de leur source de production, ligne défendue depuis 1995 par les exécutifs successifs et validée par les différents comités syndicaux.

Les objectifs étaient d'une part de limiter les entrées en décharge afin de prolonger la durée de vie de l'ISDND et, d'autre part, de responsabiliser les usagers sur les démarches de tri sélectif en créant un lien autour d'une pratique ancienne, mais trop peu utilisée et peu maîtrisée, le compostage à la maison.

Au vu des conclusions de cette étude et ayant pris connaissance d'un certain nombre d'expériences plus ou moins décevantes il est apparu comme primordial d'avoir recours à un accompagnement de cette opération sur le long terme.

En effet, le compostage, geste simple, demande malgré tout un minimum de connaissances et de discipline. Le compost, comme tout organisme vivant, peut-être malade ou en bonne santé. Comme le jardin où les animaux il nécessite un entretien régulier; le plus souvent de quelques minutes par semaine !

Fort de ces constats le SICTOBA a choisi de recruter un ingénieur dédié a l'opération de généralisation du compostage, connaissant bien la technique et capable d'organiser et d'entretenir autour de lui un réseau de citoyens motivés pour aider leurs voisins.

Il est le garant de l'efficacité du système: un compost malade (odeurs, mouches) est plus qu'un échec, il est surtout contre productif et la contre publicité qui s'ensuit touche l'ensemble des

démarches de tri.

En 2009, seul le camping Le Péquelet était concerné par le compostage. Suite à cette opération, le SICTOBA en partenariat avec le Syndicat de l'Hôtellerie de Plein Air (signature d'une convention entre les deux organismes) a développé cette pratique. En 2011, une trentaine de gros producteurs se sont lancés dans la démarche, pour l'essentiel, des campings. En 2012, 57 gros producteurs sont concernées par la démarche.

"Les différentes typologies de gros producteurs : campings, établissements scolaires, restaurants, traiteurs, villages de gîtes, établissements médicaux, gîtes, crèches etc."

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Objectifs généraux:

L'objectif est de diminuer le tonnage de déchets enfoui dans l'installation de stockage du SICTOBA.

Objectifs quantitatifs :

Etablis pour chaque année

Pour 2014 : 1) 80 campings équipés et 2) 200 tonnes de déchets compostables évitées

Résultats quantitatifs:

Le nombre participent à la démarche à augmenté d'année en année, jusqu'à 60% du total des campings.

En 2009 : 2 campings

En 2010 : 10 campings et 20 Tonnes évitées

En 2011 : 30 campings et 50 Tonnes évitées

En 2013 : 60 campings et 150 Tonnes évitées

Pas d'évolution au-delà

1 seul abandon (raisons personnelles),

1 remplacement par des poules.

Résultats qualitatifs :

La pratique du compostage pour les gros producteurs se généralise et ce grâce à l'accompagnement du SICTOBA et des partenaires financiers. Jusqu'à présent les demandes faites par les gros producteurs pour mettre en place le compostage étaient telles que nous avons retenues les plus prometteuses.

MISE EN OEUVRE

Description de l'action :

- Préparation

Recrutement d'un « maitre-composteur »

Signature d'une convention avec la fédération des campings

Elaboration d'un memo du tri et de la prévention spécifique pour les vacanciers

- Mise en place d'une aire de compostage dans chaque établissement concerné. Elle est composée de :

1 panneau « aire de compostage » et 4 panneaux signalant l'aire de compostage. 2 composteurs de 1 050 litres et 1 composteur de 620 litres (structurant)

Les équipements sont subventionnés à 80%, le camping paye les 20 % restant, le SICTOBA communique, anime et fournit l'assistance ; le structurant (broyat) provient des campings, certains ont acquis un broyeur en commun.

Mise à disposition gratuite du Mémo du tri et de la prévention.

- Déroulé type d'une mise en place

En amont : Prise de contact avec le gros producteur pour connaître ses besoins, fourniture des équipements

Pendant : Visite pour valider le lieu d'emplacement des composteurs. Suivi régulier.

En aval : Rédaction d'une fiche bilan et amélioration(s) pour la suite.

Evaluation des quantités évitées

- Evaluation des quantités évitées

Réalisée pour chaque camping en comptant le nombre de composteur remplis (conversion, tenant compte du volume, de la densité, du tassement et de 30 % de déchets ligneux fourni).

Modecom 2013 par rapport à 2009 : - 4% déchets compostables (mais ce résultat rend compte aussi du développement du compostage domestique)

L'action est plus facile et plus efficace dans les petits et moyens campings que dans les gros, qui nécessitent plus de temps et remplissent moins bien les composteurs.

Planning:

2006 : Réalisation d'une campagne de caractérisation pour connaître la composition des ordures

ménagères.

2007 : Réalisation de l'étude sur la Généralisation du compostage.

2008 : Vote du Comité Syndical du scénario à mettre en oeuvre pour généraliser le compostage.

2009 : Arrivé du chargé de mission compostage.

2009 : Mise en place du compostage auprès de 2 gros producteurs.

2010 : Mise en place du compostage auprès d'une dizaine de gros producteurs.

2011 : Mise en place du compostage auprès d'une trentaine de gros producteurs.

2012 : Mise en place du compostage auprès d'une soixantaine de gros producteurs.

Année principale de réalisation:

2011

Moyens humains :

Un chargé de mission prévention chargé de la généralisation des pratiques de compostage (individuel, quartier et gros producteurs) sur les années 2009, 2010 et 2011. Depuis 2012, en plus du chargé de mission prévention, un stagiaire sur la période estivale met en place et accompagne les gros producteurs.

- Estimation du temps passé :

1 ETP au lancement du salarié dédié au compostage de proximité, puis réduction dégressive d'année en année à

0,2 ETP + 1 stagiaire assurant les 4 mois pendant l'été (soit 0,5 ETP annuel).

Moyens financiers :

Les équipements (panneaux et composteurs) sont subventionnés à hauteur de 80%.

Coût résiduel pour le camping

Aire pour chaque camping : 131 €

Bio seaux (P.U : 0,82 €)

Moyens techniques :

Le SICTOBA met à disposition moyennant une participation financière, des composteurs de 620 et 1050 litres, des bioseaux ainsi que des outils de communication.

Une aire de compostage se compose de deux composteurs de 1050L, d'un composteur de 620L (bac à structurant), d'un panneau aire de compostage et de 4 panneaux annonce aire de compostage.

Partenaires moblisés :

Les partenaires financiers (ADEME, CG07, CG30, Pays de l'Ardèche Méridionale).

Le Syndicat de L’Hôtellerie de Plein Air (La fédération des campings).

VALORISATION

Facteurs de réussite :

Organisation d’une mise en place :

- La nomination d'un chargé de mission a temps plein sur le début de l'opération a permis de sensibiliser un nombre de gros producteurs, plus important d'année en année.

Recommandations éventuelles:

Les gros campings demandent beaucoup plus de suivi que les moyens et petits alors qu’ils remplissent moins les composteurs.

Type de programme :
Programme Local de Prévention

DÉCOUVRIR L'ACTEUR SUR SINOE ®

Découvrir

Dernière actualisation de la fiche : **Février 2019**
Fiche action réalisée sur le site : www.optigede.ademe.fr
Les actions de cette fiche ont été établies sous la responsabilité de son auteur.